

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

MAIRIE de
LIMEUIL



Un des plus beaux
VILLAGES de FRANCE



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2011

Nombre de conseillers :	
En exercice : 10	L'an deux mil onze, le 7 décembre à 19h30,
Présents : 6	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 8	Date d'envoi de la convocation : 2 Décembre 2011
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER ,MAILLET Mmes BORGES, RIVIERE,
Conseillers absents :	Mr. HERVE, Mme LANDON
Ont donné procuration :	M. DEFRANCE à Mme. RIVIERE Melle MACKENZIE – PEERS Dinah à M. THOMASSET Guy
Secrétaire :	MAILLET Régis

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 14 novembre 2011

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2011.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2011 est approuvé à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS.**

1- Points divers de l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les sujets « divers » de l'ordre du jour :

- **augmentation et virement de crédit service AEP et commune**
- **Indemnité pour travaux supplémentaires**
- **Convention avec le SIVOS**
- **Prime de fin d'année**

2011-01- Modification des statuts de la communauté de commune

Monsieur le Maire donne lecture de la modification des statuts de la communauté de commune « du Terroir de la truffe » votée en séance du 17 novembre 2011

La communauté de commune reprend les compétences du SID et procède à quelques ajustements en fonction des actions qui sont envisagées pour 2012.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré

Adopte à l'unanimité des membres votants cette modifications des statuts.

2011-02- Déclaration d'utilité publique

Monsieur le Maire propose de faire une demande de déclaration d'utilité publique pour l'achat d'un terrain Route des Crêtes appartenant à la famille DOLLE en vue de la création d'un parking

Le conseil municipal

après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité des membres votants de procéder à cette demande de reconnaissance d'utilité publique.

2011-03- Fusion de syndicats

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral fixant le nouveau périmètre du syndicat regroupant :

Le syndicat mixte du bassin versant de la Vézère en Dordogne

Le syndicat intercommunal des Vallées des Beunes

Le syndicat intercommunal des Ruisseaux

Le syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée du Cern

Le conseil municipal
après en avoir délibéré,
approuve à l'unanimité des membres votants cette fusion.

2011-04- Révision cadastrale

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une erreur cadastrale sur la propriété de la famille LABESSE.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
décide de procéder à la demande de révision du cadastre
Demande à Monsieur le maire de lancer la procédure d'enquête publique
Précise que les frais engagés seront à la charge de l'indivision LABESSE

2011-05- changement assiette de la voie communale des Vignes

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la voie communale allant de l' hôtel Beaugard Vers la maison de M. et Mme DESPRAT, n'est pas au bon endroit sur le terrain.
Il propose de faire un changement d'assiette pour régulariser la situation

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
Décide à l'unanimité des membres votants de procéder au changement d'assiette de ce chemin
Nomme : - Monsieur ROUGIER géomètre à Lalinde pour faire le document d'arpentage
- Maître ROMAIN notaire au Buisson de Cadouin pour rédiger l'acte notarié
Les frais engagés seront à la charge de la commune.

2011-6- Contrat de travail pour l'office de tourisme

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de travail (CDD) occupé par Melle GOURGOUSSE Mathilde au Point Tourisme arrive à expiration au 31 décembre 2011.

Il propose de créer un poste permanent d'une durée de 35H/semaine pour cet emploi

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Demande au Maire à l'unanimité des membres votants de faire une nouvelle enquête pour créer un contrat à durée in déterminée de droit privé et en cas d'impossibilité mandate le maire pour créer l'emploi.

2011-7- Augmentation de crédit service AEP

Monsieur le Maire propose l'augmentation de crédit suivante :

C/ 6063 fournitures d'entretien	+ 3577€
C/ 722 (chapitre 042) immobilisations corporelles	+ 3577€

Le conseil municipal
Après en avoir délibéré

Approuve à l'unanimité des membres votants cette augmentation de crédits

2011-8 Virement de crédit service AEP

Monsieur le Maire propose Les virements de crédit suivante :

C/ 2315 (chapitre 40) installations techniques	+ 3577€
C/ 2318 immobilisations corporelles	- 3577€

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré

Approuve à l'unanimité des membres votants ces virements de crédits

2011-9- virements de crédit budget principal

Monsieur le Maire propose Les virements de crédit suivante :

C/ 2312 travaux parc du château	+ 4003€
C/ 2315 installations techniques	- 4003€

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré

Approuve à l'unanimité des membres votants ces virements de crédits

2011-10 Indemnité pour travaux supplémentaires

Monsieur le Maire rappelle que Mme GENESTE Yolande, secrétaire de mairie, effectue des travaux supplémentaires par sa participation aux réunion du conseil municipal

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide

à l'unanimité des membres votants de lui attribuer une indemnité forfaitaire, au taux minimum pour les travaux supplémentaires qu'elle a effectué durant l'année 2011

2011-11convention SIVOS

Monsieur le Maire présente la convention établie entre la commune et le SIVOS pour participation aux frais de ménage pour la garderie scolaire d'un montant de 1304,44€

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres votants cette convention.

2011-12- Prime de fin d'année

Monsieur le Maire propose d'attribuer une prime de fin d'année à l'ensemble du personnel communal

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres votant cette proposition.

Le Maire

Guy THOMASSET